

Visite du 2 mai 2014

Elle fait suite à une 1<sup>ère</sup> visite effectuée le 8 décembre 2010 (reportage photographique)

Personnes présentes (ordre alphabétique):

MM Amiot (Guy), Brionne (Jacky), Davourie (Anthony), Eugénie (Christian), Videgrain (Arlette).

Présentation générale du site funéraire :

Le cimetière s'organise autour de l'église paroissiale, un vaisseau oblongue, sur le devant duquel fut édifié un clocher-porche à bâtière. Le cimetière est entièrement clos de murs. Trois accès subsistent : au sud (escalier), ouest (escalier), nord (niveau de sol).

Une extension a été réalisée par la municipalité en 1995 sur le flanc nord. Un if « 2000 » a été planté dans l'angle nord-ouest.

La croix du cimetière ancien a été déplacée, suite à une déstabilisation, du site ancien où elle se trouvait à l'ouest, vers le haut de l'allée principale de l'extension et à proximité des cavurnes. Elle se trouvait à proximité du tombeau d'Emmanuel Liais et contribuait de par sa verticalité au rythme des croix en élévation et à la valorisation de cette partie dudit cimetière.

Le cimetière ne ferme pas la nuit. Les murs, à l'exception des plus anciens ne sont pas à la hauteur minimale d'un mètre cinquante.

Les allées sont couvertes de gravier.

Un jardin du souvenir a été créé au nord-est de l'extension. Il se compose d'un puits à cendres. Une plaque de marbre a été disposée avec des cartels vierges conçus pour permettre l'identification des personnes dont les cendres ont été déversées dans le puits. Il est rappelé la nécessité de disposer en mairie d'un registre accessible au public. L'identité des personnes dont les cendres ont été répandues ou déposées doit être portée sur les cartels de marbre. Il est bon de prévoir dans le règlement du cimetière, qu'il y ait une seule et même police d'écriture.

Il y a un caveau d'attente à l'est dans l'extension. La commune va s'équiper d'un ossuaire. La question a été posée parmi les élus afin de savoir s'il n'était pas opportun de sauver l'un des plus beaux monuments funéraires pour y aménager un ossuaire. L'idée est intéressante pour conserver de l'art et de la mémoire dans ce lieu. Le tombeau concerné serait celui de monsieur et madame Leroux (Pierre, Bienaimé, Alexandre) et de madame Marie, Elisabeth Becker, son épouse. Il a été mis en procédure d'abandon le 3 novembre 2010.

Les sépultures sont pour la plupart d'entre eux accolés les uns aux autres ce que ne laisse aucun cheminement public possible en inter-tombe. C'est empatement des tombeaux qui empiète sur le domaine public. J'ai rappelé l'urgence qu'il y avait de corriger cela avec les nouvelles implantations. Il est nécessaire de rappeler aux marbriers qui fournissent les tombeaux de respecter la législation en supprimant les empacements ou aux élus en corrigeant par délibération municipale les surfaces concédées et la conservation de l'inter-tombe entre 0, 30 et 0, 40 centimètres en parallèle à la tombe et 0, 50 centimètres à la tête et à la base dudit tombeau. Il y a de fait de sérieux problèmes de cheminements dans ce cimetière.

Le monument aux morts, sous la forme d'un obélisque en granit local, élevé par les frères Lefebvre de Cherbourg, se dresse au midi du cimetière, au centre d'une des allées principales.

La commune ne propose que des concessions perpétuelles, c'est son droit.

Patrimoine funéraire :

La déambulation dans le cimetière se fait au moyen de trois grands axes : au sud (monument aux morts), à l'ouest (clocher-porche), au nord (nouvelle parcelle). Les monuments les plus intéressants se situent de part et d'autre des deux allées et en façade parallèle au mur ouest de la rue du village : sud et ouest dont il faudrait préserver les équilibres. C'est en effet sur ces deux cheminements, et à proximité, que se concentrent les plus belles réalisations. A noter l'équilibre actuel qu'il y a à l'ouest avec les grands tombeaux faisant le pendant de la sépulture d'Emmanuel Liais. La verticalité de ces tombeaux contribue à la qualité du site. Il en est de même de chaque

côté de l'allée sud. Les hauts monuments soutiennent l'élan du monument aux morts. Il serait à souhaiter que les élus retiennent cette notion de « patrimoine funéraire local » en préservant les monuments qui se distinguent. Ils contribuent à la « qualité d'un milieu de vie » particulièrement appréciable dans un cimetière. Quelques arbustes implantés ça-et-là apaiseraient le site.

Le cimetière renferme quelques monuments funéraires en granit local et marbre blanc de Carrare, certains d'entre eux sont remarquables.

- Tombeau tectonique en calcaire d'Yvetot des abbés Sorel et Bonnemains. Plaque de fonte d'aluminium « à la mémoire de messieurs Jacques, François Sorel et Pierre, François Bonnemains, oncle et neveu, successivement curé de Hardinvast, le premier de janvier 1823 à juin 1840, le second de juin 1844 au 10 février 1882. Priez Dieu pour eux ». Epitaphe « consumant pour vos âmes 22 ans de sa vie, vos prières il réclame, o parents et amis ».
- Tombeau d'Emmanuel Liais, entretenu par la ville de Cherbourg-Octeville, avec son palmier, sous forme de cippe sculpté en relief, entouré d'une grille métallique. Epitaphe « ici repose/Emmanuel Liais/astronome/explorateur et naturaliste/ancien directeur adjoint/de l'observatoire de Paris/directeur de l'observatoire/et du bureau des longitudes/de Rio de Janeiro/Conseiller-général/1826-1900 ». Dalle tombale de madame Liais « madame Emmanuel Liais/née Margaretha/Trouwen van de Kranenbroeck/décédée à Paris/le 29 mai 1874/les grands/et périlleux voyages d'exploration au centre/de l'Amérique du sud/qu'elle a voulu avec/tout ce dévouement/et un si noble courage/accompagner sans cesse/et seconder son mari/ont détruit sa santé et/avancé sa mort à l'âge de 41 ans ». Trois larmes.
- Tombeau de la sépulture de la famille Alaterre sur laquelle se dresse un obélisque en granit de pays. Dalle insérée « Bernard Lefèvre, administrateur civil « ER » chevalier de la Légion d'honneur, 1907-1975 ».
- Tombeau en granit de pays « madame Emile Lefer née Voisin (1867-1914) Emile Lefer (1864-1925) CAP.
- Stèle néogothique en calcaire tendre « ici repose le corps de Augustine Stéphanie Hamelin femme de Bienaimé Launay née à Teurthéville-Hague le 20 juin 1833 décédée à Hardinvast dans sa 43<sup>e</sup> année. Priez Dieu pour elle.
- Tombeau, vaste plateforme et haute croix anse de panier, probablement en marbre blanc de Carrare « Gamache » 14/7bre/1844-12/mai/1911, François Leroux 24/6/1881, Jean-Baptiste Leroux 20/3/1890.
- Tombeau, vaste plateforme et haute croix illustrée d'IHS en lettres gothiques, vasque de pierre aux initiales « LD » Pierre, Bienaimé, Alexandre Dumilly-Leroux (1840-1901) Marie, Elisa Becker (1844-1928). *Voir commentaires ci-après.*
- Tombeau, vaste plateforme, haute croix à pointes, sépulture de la famille Carré
- Tombeau, haute croix marbre ou calcaire, couronne de tanaïses « à la mémoire de Eugène Lebredonchel, décédé à Boulers-sur-Canche, le 19 juillet 1915 à l'âge de 34 ans et madame Lebredonchel née Gamache 1874-1942.
- Tombeau, clôture de fonte, haute croix sur stèle, calcaire tendre « sépulture famille Delaville ».
- Tombeau, haute croix, sépulture de la famille Lecarpentier-Truffer, décapité.
- Tombeau, haute croix, sépulture Voisin-Lepaumier
- Tombeau Dubost-Ferey, morts pour la France, 14/1/1944

Monuments funéraires sous forme de grandes plateformes en granit de taille appareillé sur la 1ère de laquelle est disposé un obélisque, le tout en granit dit de Fermanville. L'épithaphe est la suivante : Pierre, Bienaimé, Alexandre du Dumilly-Leroux/1840-1901/ Mme Leroux/née Marie, Elisa Becker/1844-1928. Une haute croix en marbre blanc de Carrare « Dumilly-Leroux » et « Becker ». Ces deux monuments sont parmi les plus importantes implantations avec les tombeaux « Liais-Trouwen ».

La famille Leroux est connue pour avoir été propriétaire dans la commune, au voisinage d'Emmanuel Liais. Parmi eux : Jean, Nicolas Leroux, maire d'Hardinvast, époux de Marie, Françoise Gamache. Le couple eut six enfants vivants dont :

- Marie, Rosalie Leroux, épouse Jean-Jacques, Nicolas Lebrun, Octeville-sur-Cherbourg ;
- Jean-Baptiste Leroux, cultivateur, Hardinvast ;
- Pierre, François Leroux, cultivateur, Hardinvast ;
- Marie, Joséphine, Léonie Leroux, religieuse de la communauté des sœurs de la charité de Jésus et de Marie, demeurant à Bricquebec, en religion sœur Anselme ;
- Pierre, Bienaimé, Alexandre Leroux, marchand de meubles, époux de Marie, Elisabeth Becker, demeurant à Paris ;
- Marie, Nathalie, Augustine Leroux, épouse de Léonor, Jean Gamache, Hardinvast.

Il serait à souhaiter de les préserver. L'un d'eux pourrait accueillir l'ossuaire communal qui serait intégré dans la plateforme.

Le sauvetage du patrimoine funéraire peut retenir l'attention de la Fondation du patrimoine par une restauration respectueuse du monument. Les élus peuvent également faire appel au mécénat d'entreprises en les engageant dans un partenariat.